

# PLAN D'ACTION POUR L'AMELIORATION ET LE SUIVI DES STATISTIQUES DU SECTEUR INFORMEL EN AFRIQUE (PASIA) SUR LA PERIODE 2012-2014<sup>1</sup>

## 1. Historique et contexte actuel

Le concept de secteur informel émerge dans les années 1980. Depuis cette date, de nombreuses initiatives sont entreprises, notamment par l'Organisation internationale du travail (OIT)<sup>2</sup>, le Groupe de Delhi sur le secteur informel, des centres de recherche tel que DIAL (Développement, Institutions et Mondialisation en France) et des chercheurs de tous horizons pour une formulation de ce concept tant dans son contenu et les méthodes de sa mesure holistique que pour la prise en compte des résultats d'enquêtes sur le secteur informel dans les comptes nationaux.

La mesure de l'économie informelle prend une part de plus en plus importante dans les activités des statisticiens et des économistes des pays en développement et plus particulièrement en Afrique. Cette mesure porte sur la production, la distribution de revenu ainsi que la création d'emplois. De plus, les stratégies de réduction de la pauvreté placent au centre des politiques de développement les questions d'emploi ou de microfinance, intimement liées à l'économie informelle. Par ailleurs, au regard de l'impact des récentes crises financière mondiale et alimentaire sur les conditions de vie des ménages en Afrique, il est indéniable qu'une meilleure connaissance de l'économie informelle constitue un important atout pour bâtir des stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté dans les pays africains.

Depuis la fin des années 80, des développements méthodologiques ont été réalisés en Afrique pour mettre en place des outils et approches plus adaptés à la mesure et au suivi du secteur informel sous l'impulsion notamment de DIAL et d'AFRISTAT. C'est ainsi que la méthode dite « enquêtes 1.2.3 » a été utilisée et est largement utilisée par Madagascar, le Congo (RD) et l'ensemble des 18 pays d'AFRISTAT. D'autres dispositifs éprouvés de collecte de données sur l'emploi et le secteur informel ont été mis en place dans d'autres sous régions d'Afrique (Tanzanie, Afrique du Sud, Botswana, etc.)

Parmi les initiatives entreprises au cours de ces dernières années pour améliorer la connaissance du secteur informel en Afrique, il conviendrait de citer les séminaires internationaux ou groupes d'experts organisés :

- en novembre 2007 par la CEA et l'OIT) à Lusaka (Zambie) ;
- en octobre 1997 et octobre 2008<sup>5</sup> par AFRISTAT à Bamako (Mali) ;
- en octobre 2009 par la Division des statistiques des Nations unies (DSNU) et l'OIT à Dar-es-Salaam (Tanzanie) sur l'emploi et le secteur informel dans les pays de la SADC.

Lors de la première réunion de la Commission africaine de statistique (StatCom-Afrique), du 21 au 23 janvier 2008 à Addis-Abeba (Ethiopie), un groupe de travail sur le secteur informel en Afrique a été mis en place aux fins d'animation et de suivi des activités sur le secteur informel en Afrique. Suite aux recommandations du StatCom-Afrique, le présent plan d'action est élaboré pour tracer les grandes lignes de l'action du groupe et les activités que pourraient mener les pays et les organismes africains intéressés au cours des trois prochaines années. Ce plan intègre les principales recommandations du Séminaire international sur le secteur informel en Afrique (SISIA) organisé par AFRISTAT en octobre 2008 et les résultats positifs du séminaire de Dar-es-Salam ainsi que d'autres réflexions menées récemment sur le domaine.

L'élaboration du présent projet a bénéficié des échanges et recommandations des rencontres sus-

---

<sup>1</sup> Ce document a été rédigé par AFRISTAT en collaboration avec le CAS et le BIT

visées. Outre les objectifs, le **Plan d'action pour l'amélioration et le suivi des statistiques du secteur informel en Afrique sur la période 2012-2014 (PASIA)** propose un panorama d'activités à mener au cours de la période 2012-2014 de manière concertée sur le secteur informel. Il suggère aussi quelques résultats attendus et les conditions de réussite de sa mise en œuvre.

## 2. Objectifs du PASIA

L'objectif global poursuivi par le PASIA est d'offrir aux acteurs du secteur informel en Afrique un cadre de travail intégré pour les trois prochaines années (2010-2012) dans le but de contribuer au renforcement de la production et à l'amélioration de la comparabilité des statistiques sur le secteur et l'emploi informels ainsi qu'à l'accessibilité de ces données.

Les objectifs spécifiques se déclinent comme suit :

- inventorier les travaux, études et recherche en cours dans le domaine de l'économie informelle ;
- élaborer un rapport méthodologique comparatif des dispositifs de collecte et de traitement des données des enquêtes sur le secteur informel dans le but de favoriser des comparaisons continentales et avancer progressivement vers l'harmonisation ;
- élaborer et valider, dans le cadre d'un groupe de travail avancé, l'ébauche de concepts et d'un contenu de questionnaire minimum pour une enquête sur le secteur informel selon les thèmes à aborder ;
- encourager les pays à initier des études, travaux de recherche et enquêtes sur l'économie informelle et leur apporter un appui technique pour leur réalisation ;
- tester les procédures d'élaboration des comptes de l'informel via les matrices de l'emploi ;
- mettre en place un réseau africain d'experts et d'études sur la mesure des économies informelles.

## 3. Stratégie d'intervention

La stratégie globale proposée repose, d'une part, sur la résolution des questions de coordination dans le domaine du secteur informel, et d'autre part, sur la mobilisation des conditions permettant l'atteinte des objectifs retenus ci-dessus par la réalisation des programmes de travail annuels intégrant les activités réalisables. Elle est également fondée sur la différenciation des « activités régionales », celles qui relèveraient des organisations régionales et sous-régionales, des activités devant être conduites par les pays eux-mêmes, avec ou sans des appuis extérieurs.

### 3.1. Dispositif institutionnel

Le groupe de travail mis en place par la première réunion du StatCom-Africa, Groupe de travail sur le secteur informel en Afrique (GSIA)<sup>2</sup>, dispose d'un bureau formellement constitué et structuré, et doté de moyens de fonctionnement. En effet, les activités du groupe ne peuvent être viables que si le bureau du GSIA dispose des capacités à se réunir au moins deux fois par an.

---

<sup>2</sup> Il devrait comprendre les représentants des pays, des organisations régionales et sous-régionales africaines et des partenaires techniques et financiers. Une proposition de composition : Afrique du Sud, Cameroun, Madagascar, Niger, Tanzanie, AFRISTAT, BAD, CAS/CEA, CUA, DIAL et deux universitaires (*intuiti personae*). Le groupe peut faire appel à d'autres compétences en fonction des sujets inscrits à l'ordre du jour de ses délibérations

Les travaux du bureau doivent être exposés au groupe lors des sessions du StatCom-Africa et les résultats du GSIA approuvés par la même instance. Ils porteraient sur l'élaboration :

- des programmes annuels de travail du GSIA ;
- des documents méthodologiques communs ;
- des rapports d'activité.

Dans la mesure du possible, le bureau peut apporter sa contribution dans la mobilisation des ressources financières et l'organisation des appuis techniques dont les pays ont besoin pour la mise en œuvre des plans de d'action nationaux sur le secteur informel.

### ***3.2. Principaux axes stratégiques de travail***

Deux axes principaux constituent le PASIA : Animation et conduite des activités régionales et appui à la mise en œuvre des programmes de travail nationaux sur le secteur informel.

#### ***3.2.1. Activités régionales***

##### **(i) Etablir une base des connaissances sur le secteur informel**

Bien que le séminaire de Dar-es-Salam (octobre 2009) ait constaté des réelles avancées dans la comparabilité des principales données sur le secteur et l'emploi informels entre les pays africains, il convient de poursuivre l'inventaire des enquêtes et études sur le domaine de manière à disposer une cartographie complète de ces enquêtes.

Le principal objectif visé par cet inventaire consistera à établir une « méthodologie africaine » de mesure de l'économie informelle sur une base consensuelle permettant d'établir des métadonnées des résultats obtenus afin de faciliter les comparaisons inter pays et l'intégration de ces données dans l'évaluation générale de l'économie.

Activité prioritaire, l'inventaire des enquêtes et l'élaboration d'un rapport méthodologique, sorte de bilan méthodologique des vingt dernières années d'enquêtes sur le secteur informel, doit être programmé dès 2012 et mené par le CAS/CEA et AFRISTAT.

##### **(ii) Construire une base solide d'harmonisation des travaux sur l'économie informelle**

Le SISIA (Séminaire international sur le secteur informel en Afrique) a permis de mobiliser une documentation récente sur l'avancement des pays ainsi que sur l'état de la recherche appliquée sur le secteur informel. Par ailleurs, la CEA, la DSNU et le BIT ont réalisé des analyses comparatives des différents dispositifs existant en Afrique, mettant en évidence leurs spécificités et permettant la comparaison des résultats. Mais, il reste à formaliser des orientations devant aider les experts africains à tenir compte des principes généraux et à opérationnaliser les travaux internationaux sur la question (Cf. Groupe de Delhi).

La deuxième étape doit être l'élaboration et l'adoption d'une méthodologie « minimale » pour la conduite des enquêtes sur le secteur informel en Afrique. Fondée sur les enseignements tirés des expériences passées (Cf. rapport méthodologique) et la prise en compte des besoins nouveaux nés des stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté et du Pacte sur l'emploi adopté en juin 2009 ainsi qu'à l'appropriation du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN2008) par les pays. Cette « méthodologie africaine » doit être présentée et approuvée par la troisième session du StatCom - Africa en 2014.

### **(iii) Poursuivre et renforcer les études sur le secteur informel**

La troisième étape consiste à réaliser les études approfondies permettant une meilleure connaissance du secteur informel. Il s'agira en particulier de :

- concevoir et tester les procédures d'élaboration des comptes de l'informel à partir des matrices de l'emploi ;
- mener des études sur la contribution de l'économie informelle à travers l'élaboration des comptes nationaux (PIB et ses évolutions par branche d'activité économique).

### **(iv) Renforcer les capacités d'analyse des informations sur l'emploi et la pauvreté**

Une phase essentielle du PASIA consiste à développer des activités en vue d'une meilleure utilisation de l'information disponible pour générer des rapports et analyses répondant aux attentes des utilisateurs, notamment les décideurs politiques, les partenaires sociaux et divers acteurs impliqués dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre et du suivi du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP).

Outre des séminaires/ateliers qui pourraient être organisés pour les cadres nationaux, la formation d'un réseau d'acteurs et de chercheurs dans le domaine du secteur informel en Afrique constitue un gage d'échange d'informations et d'expériences. Le CAS/CEA sera en mesure d'initier un tel réseau.

Ce réseau comprendra les points focaux nationaux chargés de l'alimenter de façon régulière en supports d'informations tels que :

- Pages Internet sur le plan d'action « Economie informelle en Afrique » à partir du site African Statistical Knowledge Networks (ASKN) du CAS ;
- Un forum d'échanges sur ASKN permettant aux membres du réseau d'exposer leurs préoccupations concernant les activités à mettre en œuvre sur l'économie informelle.

Le Groupe de Travail saisira aussi les opportunités des séminaires régionaux organisés par le BIT, la BAD et d'autres organismes pour former les pays pilotes.

### **3.2.2. Activités nationales**

Les pays sont appelés à jouer un très grand rôle pour la mise en place d'un dispositif de mesure et d'analyse du secteur informel. Leur engagement dans cette initiative dépendra en grande partie de leurs programmes d'activité respectifs dans ce domaine. Il s'agira en particulier de la préparation des enquêtes sur le secteur informel et de leur conduite ainsi que de l'analyse et de la diffusion des données.

Le souhait est de démarrer les activités du PASIA dans les pays pilotes, le but étant de mettre en œuvre les principales orientations de la « méthodologie africaine ». Celle - ci sera testée dans les pays retenus. L'accent sera particulièrement porté sur :

- Les différentes articulations (phases) des enquêtes en fonction des principaux thèmes suivis de l'enquête ;
- la pertinence des questionnaires de chacune des phases ;
- la mise en place d'un dispositif de collecte des données sur le secteur informel (panel pour un suivi annuel de l'emploi).

D'une manière générale, la « méthodologie africaine » devra être testée dans tous ces compartiments y compris, le contenu des concepts et définitions sur l'économie informelle en

Afrique.

Par la même occasion, par le contour des analyses à mener, l'opérationnalisation des matrices d'emploi pour les comptes nationaux constituera un des points importants pour valoriser les données issues de ces opérations.

Les pays pilotes, en fonction des ressources, bénéficieront des appuis techniques en renforcement des capacités des équipes nationales chargées des enquêtes, depuis la collecte des données jusqu'à l'analyse finale des résultats et/ou des comptes produits.

Les enseignements tirés de la conduite des enquêtes et études dans les pays pilotes seront élargis à d'autres pays au fur et à mesure que ceux-ci entreprendront de telles initiatives.

### **3.2.3. Chronogramme indicatif de mise en œuvre du PASIA**

Au cours de la période 2010 - 2012, outre les « activités régionales », le plan vise le lancement au moins de deux phases de l'enquête mixte sur l'emploi et les unités de production individuelles, une formalisation des matrices d'emplois et une approche du compte satellite de l'économie informelle. Par ailleurs, les modules qualitatifs pourraient être intégrés à l'enquête emploi sur les thématiques suivantes :

- démocratie ; bonne gouvernance ; pauvreté subjective ;
- retour des ménages sur la prise en compte du genre dans les enquêtes emploi.

#### Première année (2012)

##### *(i) Activités régionales*

- 2 réunions du bureau du GSIA dont les principaux points d'ordre du jour pourraient être les suivants:
  - Adoption du programme de travail du bureau
  - Finalisation consensuelle du chronogramme des activités à mettre en œuvre
  - Méthodologie d'inventaire des enquêtes et études sur le secteur informel
  - Procédures d'élaboration du rapport méthodologique sur les dispositifs de mesure du secteur informel en Afrique
  - Désignation des pays pilotes et officialisation des ponts focaux nationaux
  - Evaluation du coût du PASIA et questions relatives à la mobilisation des ressources pour le bon déroulement des activités du groupe de travail sur le secteur informel en Afrique
  - Contenu du rapport annuel d'activité
  - Mise en place d'un réseau d'acteurs sur le secteur informel
  - Questions relatives à la communication au sein du bureau (utilisation de ASKN, ...)
- inventaire des enquêtes et études sur le secteur informel ;
- élaboration d'un projet de « cadre méthodologique africain » de mesure de l'économie informelle. Cette activité est prioritaire afin de permettre aux pays pilotes de mener leurs activités sur une base méthodologique minimale commune. Il s'agira en particulier d'élaborer les documents suivants :
  - manuel des concepts et définitions

- questionnaires
- manuel de l'agent enquêteur
- cadre logique de traitement des données (programme informatique de redressement et traitement des données)
- plan général de rapport d'analyse des données ;
- tout autre document jugé pertinent sur le secteur informel.

*(ii) Activités nationales*

- Mise en place des dispositifs d'enquêtes;
- Mobilisation des financements.

Année 2 (2013)

*(i) Activités régionales*

- 2 réunions du bureau du GSIA dont les principaux points de l'ordre du jour pourraient être les suivants:
  - Examen du rapport d'activité année 1
  - Adoption du programme de travail du bureau de l'année
  - Examen des rapports d'enquête des pays pilotes (aspects méthodologiques)
  - Finalisation du « cadre méthodologique africain » et les documents méthodologiques y relatifs sur la base des enquêtes pilotes
  - Examen de la situation relative à la mobilisation des ressources
  - Questions relatives à la communication au sein du bureau (utilisation de ASKN, ...)
  - Finalisation des documents d'enquêtes pilotes en fonction des besoins d'assistance des pays

*(ii) Activités nationales*

- Mise en œuvre dans les pays pilotes, des enquêtes nationales sur l'emploi et le secteur informel sur la base du dispositif harmonisé de collecte des données validé par les pays pilotes (de la conception à l'analyse et diffusion des données);
- Analyse et diffusion des résultats.

Année 3 (2014)

*(i) Activités régionales*

- - 2 réunions du bureau du GSIA dont les principaux points d'ordre du jour pourraient être les suivants :
  - Examen du rapport d'activité année 2
  - Adoption du programme de travail du bureau
  - Examen des rapports d'enquête des pays pilotes

- Examen du rapport - bilan des enquêtes des pays pilotes
  - Examen des éléments méthodologies pour l'élaboration du compte satellite du secteur informel
  - Examen de la situation relative à la mobilisation des ressources
  - Questions relatives à la communication au sein du bureau (utilisation de ASKN, ...)
- Examen et validation de la méthodologie africaine (StatCom - Africa 3)
  - Conduite d'une étude régionale sur la contribution de l'économie informelle dans les comptes nationaux (PIB et ses évolutions par branche d'activité économique) ;
  - Développement méthodologique sur le compte satellite de l'économie informelle ;
  - Elaboration et publication du rapport - bilan des enquêtes des pays pilotes.

*(ii) Activités nationales*

- Conduite des enquêtes annuelles éventuelles (pays pilotes)
- Mise en œuvre dans d'autres pays, des enquêtes nationales sur l'emploi et le secteur informel sur la base du dispositif harmonisé de collecte des données validé par les pays pilotes (de la conception à l'analyse et diffusion des données) ;
- Analyse et diffusion des résultats.

#### **4. Résultats attendus**

Au terme de la période, un certain nombre de documents devraient être disponibles et largement diffusés ; il s'agit notamment :

- de l'inventaire des enquêtes et études sur le secteur informel en Afrique;
- du rapport méthodologique des enquêtes sur le secteur informel en Afrique, y compris le manuel des concepts et définitions;
- de la « cadre méthodologique africain » d'enquêtes sur le secteur informel en Afrique ;
- des rapports de résultats sur les enquêtes sur le secteur informel dans les pays pilotes ;
- du rapport de synthèse sur les enquêtes des pays pilotes.

#### **5. Budget prévisionnel du Groupe de Travail**

Il est prématuré de faire une évaluation du budget prévision des activités du Groupe de Travail sur le Secteur Informel en Afrique. Il donné ci - après des éléments qualitatifs pouvant être pris en considération dans son chiffrage. Il s'agit en particulier :

- de la tenue des réunions du bureau du GSIA, deux fois par an; ces réunions seront élargies aux pays pilotes;
- de quelques missions de terrain pour l'établissement de l'inventaire des enquêtes et étude sur le secteur informel ;
- de la contribution aux enquêtes des pays pilotes ;
- de l'assistance technique à apporter aux pays pilotes et à d'autres qui souhaiteraient

conduire de telles opérations.

## **6. Conditions de réussite et risques**

La mise en œuvre du PASIA peut être coûteuse. Si un certain nombre d'opérations régionales peuvent être prises en charge par les budgets réguliers des organisations régionales et sous-régionales, il n'est pas de même des activités nationales. La mobilisation des ressources constitue la principale condition de réussite du PASIA.

Parmi les conditions subsidiaires, on peut identifier :

- la disponibilité des capacités au sein des organisations et des pays ;
- l'engagement des pays ;
- l'inscription de ces activités dans les programmes réguliers des organisations et des SNDS des pays ;

En matière de capacités, un plan conséquent de leur renforcement (statistique et comptabilité nationale) et d'animation de la recherche appliquée est donc également à prévoir pour accompagner et garantir la rentabilité et la durabilité des activités du plan d'action.

La stratégie envisagée est d'apporter aux pays qui le demandent, un appui technique (conception, traitement, analyse des données) pour la mise en œuvre d'un dispositif de collecte des données sur l'économie informelle et de valider la qualité des résultats produits.

Au plan du contenu de la méthodologie à élaborer, un certain nombre de contraintes devront être prises en compte (Cf. Annexe)

## **Annexe : Aperçu des contraintes liées à la comparabilité internationale des statistiques sur l'emploi et le secteur informel en Afrique**

### **A. Les contraintes techniques**

#### ***Les biais liés à l'identification et à l'évaluation des activités informelles***

- la prise en compte des activités agricoles dans l'élaboration de la matrice emploi en plus des emplois informels, des emplois dans le secteur informel et des autres emplois formels ;
- la prise en compte des travailleurs domestiques dans la définition du secteur informel ;
- la prise en compte dans la définition du secteur informel, des personnes impliquées dans la production de biens pour leurs propres besoins ;
- l'examen des critères d'identification des unités de production informelles dans la définition du secteur informel et leur opérationnalisation ;

#### ***Les motifs de sous estimation du secteur informel***

- Absence d'informations sur les emplois secondaires ;
- Absence et/ou mauvaises formulations des questions pertinentes sur l'emploi.

#### ***Les problèmes liés à l'identification des emplois informels***

- Type de dispositif de collecte utilisé
- Formulation et/ou séquence des questions

#### ***Les problèmes liés à la prise en compte de la saisonnalité des emplois et de l'activité***

- Comment capter la saisonnalité des emplois ?
- Comment capter la saisonnalité de l'activité ?
- Faut-il privilégier dans la prise en compte de la saisonnalité des emplois et des activités dans le secteur informel une approche rétrospective ou des passages répétés à différentes périodes de l'année ?

### **B. Les contraintes d'ordre politique**

- Difficulté à imposer un type donné de dispositif de collecte des données (labour force survey, Enquêtes 1.2.3) utilisé dans une sous région donnée à une autre sous région. Dans ces conditions comment envisager le module complémentaire nécessaire à la production d'indicateurs harmonisés sur le secteur informel en Afrique ? ;
- Prise en charge par les Etats, de la mise en œuvre d'enquêtes nationales sur l'emploi et le secteur informel afin d'encourager la production régulière de statistiques sur l'emploi et le secteur informel ;
- Organisation régulière tous les 3 ou 5 ans au plus, d'une enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel ;
- Adhésion des pays au projet du plan d'action.

### **C. Les contraintes d'ordre organisationnel**

- Définition d'une stratégie de communication et de diffusion à élaborer par les pays afin de vulgariser les activités réalisées dans le domaine de l'emploi et du secteur informel ;
- Définition par les INS d'une véritable stratégie de capitalisation des travaux réalisés dans le domaine de l'emploi et du secteur informel (archivage, documentation, mise en place d'équipes techniques et de points focaux sur ces activités, participation active aux activités du groupe africain de travail sur le secteur informel, etc.).